

VOUS POUVEZ DEJA NOTER SUR VOTRE AGENDA !

Calendrier 2024 des réunions AT/MP en présentiel et/ou en visio (Journée complète)

(dans nos locaux au 5 rue Vlamincq à Chartres)
Horaires de 9 h 30 à 17 h 30

DATES	THEMES ABORDES
Mercredi 10 avril	La prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail
Jeudi 30 mai	L'évaluation des risques et le document unique, un outil vivant au service de la prévention des AT/MP
Mardi 25 juin	Le président du CSE et les missions prévention AT/MP
Jeudi 31 octobre	Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur : prévention des risques psychosociaux
Jeudi 14 novembre	Les responsabilités pénales et civiles du dirigeant et de l'encadrement : prévention des AT/MP
Mardi 10 décembre	Les substances psychoactives et comportements à risques : de la consommation à l'addiction

Pour qui ?

Ces actions de formation sont destinées aux entreprises employant majoritairement des salariés du régime général de sécurité sociale **c'est-à-dire cotisant au risque AT/MP** :

- chefs d'entreprise,
- cadres dirigeants,
- salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels,
- présidents de CSE
- représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail,

Méthode pédagogique

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Ces formations sont animées par des spécialistes de la prévention et des risques professionnels.

PS : Nous prenons en charge les coûts de l'intervenant par contre la restauration du midi sera à votre charge.